

1°- SERVICES CIVIQUES « TRANSITION LYCEE / UNIVERSITE » :

L'Université de La Réunion propose un prolongement et une concrétisation des volets « remobilisation » et « engagement » des Rencontres jeunesse :

- Susciter l'ambition chez les lycéens en leur offrant un accompagnement en vue de leur engagement dans un cursus d'enseignement supérieur ;
- Eviter les erreurs d'orientation qui conduisent à la démobilisation (concourir à des choix d'orientation et de poursuites d'études éclairés).

4 services civiques pour 7 mois – Juillet-août 2015 / février-mars 2016.

Encadrement : Vice-présidente en charge de la Formation et de la Vie Universitaire.

PRESENTATION DE LA MISSION :

Il s'agit d'éclairer les lycéens sur les attentes de l'enseignement supérieur et de susciter l'ambition chez certains jeunes « prometteurs » mais pouvant manquer confiance en eux.

De façon plus globale, cette action vise à faire mieux connaître les études supérieures à l'Université dans les établissements du secondaire de La Réunion. Cette mesure tend à concrétiser le *continuum* BAC-3/BAC+3 appelé de ses vœux par la loi du 22 juillet 2013. Ces services civiques doivent contribuer à faire de l'éducation pour tous une réalité en suscitant une forme de solidarité entre les générations de jeunes.

Les dispositifs d'orientation se sont diversifiés ces dernières années mais les échanges entre jeunes sont sans doute une dimension complémentaire pour aider à l'orientation en luttant contre les idées préconçues et les éventuels manques d'ambition de certains jeunes.

Il s'agit de recruter des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} années de licence présentant des qualités d'écoute et de sérieux nécessaires pour mener à bien la mission. La sélection des volontaires ne s'opérera pas sur la base du cursus parfait. Il peut en effet être intéressant d'avoir comme parrain un jeune qui lui-même a connu des périodes de doute et de succès mitigé.

OBJECTIFS DE LA MISSION :

- Le volontaire découvrira la prise de parole devant un public par les témoignages qu'il apportera par rapport à son parcours dans les établissements du secondaire. Il sera formé en vue d'encadrer et d'accompagner pédagogiquement des lycéens.
- Le volontaire assumera également une mission de représentation de l'Université lors des salons ainsi que dans les journées d'information.
- Il contribuera à l'accueil des lycéens lors de la campagne d'inscription à l'Université et lors des journées portes ouvertes.
- En outre, la rédaction et la soutenance du rapport lui permettront de travailler des qualités rédactionnelles (rédaction d'un rapport de mission), de recherche sur une thématique déterminée ainsi qu'une aisance dans l'exposé d'un compte-rendu.

Les services civiques permettront d'aller à la rencontre des lycéens bénéficiaires, de les accueillir sur site, de les associer à des travaux universitaires (découverte des enseignements dispensés à l'Université - CM-TD-TP) en expliquant la démarche universitaire. Il s'agira en outre d'accompagner le lycéen dans sa démarche d'orientation par l'écoute et le conseil.

CONCRETISATION DE LA MISSION :

4 volontaires, 1 par domaine de formation

- ALL : Arts, lettres et langues,
- SHS : Sciences Humaines et Sociales,
- DEG : Droit Economie Gestion
- STS : Sciences Technologies Santé

Description de la mission des volontaires :

- Participation à la campagne d'inscription de l'Université de La Réunion ;
- Participation au Salon Régional de la Jeunesse ainsi qu'à différentes manifestations ;
- Participation aux Journées Portes ouvertes de l'Université de La Réunion ;
- Déplacement de l'étudiant volontaire dans les lycées demandeurs pour animer des rencontres autour de son parcours personnel, du cursus qu'il suit mais également autour de l'offre de formation du domaine qu'il représente et des débouchés qu'il offre ;
- Prise de contact et échange par mël avec les lycéens demandeurs ;
- Rencontre et travail sur des devoirs universitaires pour une sensibilisation à la démarche universitaire avec un accompagnement pédagogique de la part du tuteur pour les lycéens demandeurs ;
- Participation des lycéens demandeurs aux cours de l'Université de La Réunion pendant les vacances de la Toussaint et de pâques ;
- Venue des lycéens demandeurs à l'occasion des journées Portes Ouvertes de l'Université et accueil par l'étudiant volontaire.

ENCADREMENT DES VOLONTAIRES EN SERVICE CIVIQUE :

** Coordination du dispositif pour l'Université de La Réunion :*

Cathy POMART, Vice-Présidente en charge de la Formation et de la Vie Universitaire.
Accueil et formation de l'étudiant tuteur.

** Relais dans les composantes.*

- INDICATEURS D'ÉVALUATION DE LA MISSION :

(à titre indicatif – d'autres indicateurs pourront être mobilisés)

- * Nombre de lycéens encadrés individuellement ;
- * Nombre de lycées visités ;
- * Nombre de participation du volontaire à des salons et manifestation ;
- * Nombre de lycéens présents à la faveur des rencontres en lycées et des manifestations ;
- * Fréquence des échanges de mël ;
- * Rapport de l'étudiant volontaire en service civique,

- * Compte rendu motivé de l'encadrant quant aux aptitudes et aux compétences acquises par le jeune en service civique,
- * Questionnaire de satisfaction à destination des bénéficiaires,
- * Questionnaire de satisfaction à destination du volontaire,
- * Choix d'orientation des bénéficiaires et explicitation de ce choix.

- VALORISATION DE LA MISSION POUR LE VOLONTAIRE :

- * Indemnisation prévue dans le cadre du service civique ;
- * Valorisation du parcours du titre de la préprofessionnalisation (livret de compétences) ;
- * Validation de l'UEL2E qui rapporte 2 ECTS.